



Donation terrain par une tante

Par **corsicanina**, le **30/07/2008** à **10:25**

Bonjour

Ma tanta (soeur de ma mere sans enfant) âgée de plus de 70 ans veut me donner un tarrain jusqu'à maintenant agricole de 5000 m2.

Il va passer d'ici la fin de l'année constructible.

Pouvez vous me dire les frais liés a cette donation et comme doit on proceder. Nous devons je crois reverser une partie à l'état comment calculer ce montant?

Merci de votre aide.